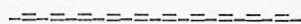


EVALUATION : CONSIDERATIONS GENERALES



DÉFINITION

Evaluer, c'est déterminer l'écart entre les comportements ou états attendus (objectifs éducatifs) - à certains moments de la formation - et les comportements ou états effectifs (résultats obtenus) des personnes en formation.

L'évaluation peut comprendre (à la fois ou uniquement) une description qualitative et une mesure quantitative des comportements ou états observés.

L'évaluation ne se réduit ni à l'examen, ni à la note (cf. fiche "modalité d'évaluation").

NÉCESSITÉS ET FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

Si nous ne cherchons pas à savoir où nous sommes arrivés, nous risquons fort de nous trouver ailleurs.

L'évaluation peut avoir trois fonctions principales :

- fonction de sanction sociale : certification (examen) ;
sélection (concours).
- fonction d'orientation et de prédiction : hiérarchisation, classification ;
diagnostic global (groupes de niveaux, choix de filières, concours d'entrée
...)
- fonction de formation : régulation et guidance de la formation, diagnostics
partiels, évaluation des difficultés, des manques, des erreurs (groupes de
soutien et de rattrapage).

QUESTIONNEMENT

Ces fonctions se trouvent, dans la pratique, plus ou moins confondues. Cependant, par exemple, les fonctions de formation et de sanction sont de nature contradictoires ; il est important d'en tenir compte pour concevoir une coordination de l'ensemble des procédures d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

COUDRAY R. Evaluer, est-ce former ou sélectionner-sanctionner ? Bulletin INRAP n° 38, mars 79.

KETELE J.M. de Observer pour éduquer, Ed. P. Lang. Bern, 1980, 214 p.

.../...

.../...

LANDSHEERE G. de Evaluation continue et examens précis de docimologie.
Labor. Nathan, Bruxelles - Paris 5^e ed. 1980.

NOIZET G. Psychologie de l'évaluation scolaire.
CAVERNI J.P. P.U.F. Paris 1978.

Revue POUR L'évaluation.
1. Questionnement et pratique.
n° 55 - mai - juin 1977.
2. Stratégies et problématiques.
n° 56 - septembre - octobre 1977.

MODALITES D'EVALUATION

Le choix d'une ou plusieurs modalités d'évaluation dépend de plusieurs facteurs qu'il est important de considérer à priori.

Pourquoi veut-on évaluer ? Nous renvoyons à la fiche "évaluation : considérations générales" qui distingue les fonctions de sanction, d'orientation et de formation.

Sur quoi porte l'évaluation ? Les savoirs (connaissances, concepts ...), les savoir-faire (méthode, capacités, démarches ...), les savoir-être (attitudes, personnalité ...), les savoir-devenir (aptitudes aux transferts de connaissances, aux généralisations, à la création ...).

A quel niveau se situer ? degré d'approfondissement, degré d'élargissement, degré d'implication personnelle ...

Pour qui évaluer ? L'élève (évaluation formative ...), l'enseignant (évaluation de l'efficacité de ses apports, situer le groupe classe ...), l'institution (contrôle social des individus (évaluation sanction) et des systèmes de formation).

Qui évalue ? les élèves (auto-évaluation), les formateurs avec les élèves (co-évaluation), les formateurs seuls, des agents extérieurs (inspections, correcteurs ...)

Quand évaluer ? Après chaque séquence éducative ou groupe de séquences (évaluation continue) ; chaque trimestre, à la fin de l'année (bilan, évaluation globale, sommative)

DÉROULEMENT LOGIQUE. Pour décider de quelles modalités utiliser :

- 1 - répondre le plus complètement possible aux questions précédentes.
- 2 - décrire les objectifs de la (ou des) séquence(s) éducatives d'une façon la plus précise possible (cf fiche "définition des objectifs).
- 3 - prévoir la ou les situations d'évaluation permettant de rendre compte si oui ou non, ou dans quelle mesure, les objectifs attendus sont atteints. Une description des conditions concrètes de mise en oeuvre est à réaliser : oral, écrit ou gestuel ; individuel ou en groupes ; avec ou sans document ; temps libre ou imposé, ...

Enumération de QUELQUES MODALITÉS qui peuvent se combiner.

niveau écrit avec un degré d'initiative grandissant de l'élève : compléter des phrases, questionnaire à choix multiples, questionnaire ouvert, problème à résoudre, rédaction libre sur un thème, création d'un dossier ou mémoire.

niveau oral entretien individuel (seul ou face au groupe), entretien collectif, interview, jeux de rôle ...

niveau gestuel et organisationnel manipulation, organisation d'un chantier avec des observations libres ou systématiques.

.../...

.../...

Le résultat de ces évaluations peut être traduit en note, profil ou qualificatifs.

Ces notions renvoient au dilemme objectivité/subjectivité qui est traité dans les ouvrages concernant la docimologie (sciences de la notation).

BIBLIOGRAPHIE

cf. bibliographie de la fiche "Evaluation, considérations générales.

Reuves

Cahiers pédagogiques : Savoir noter, noter le savoir. Evaluation 1 n° 162. mars 1978.

La mauvaise conscience - Evaluation 2 n° 168 - novembre 1978.

Education permanente : Evaluation et pédagogie. n° 9 - Janvier - mars 1971.
Incertitudes de l'évaluation n° 41 - Décembre 1977

Livres

BONBOIR A. La docimologie Paris PUF 1972.

Documents INRAP

COUDRAY R. (cf. fiche Evaluation : considérations générales).

LARDY J. Toute la gamme ... sans fausse note ?
INRAP 41, Déc. 1979
Questionnaire à choix multiple.
INRAP 43, Juin 1980.

LE CONTROLE CONTINU EST-IL UNE REPONSE PEDAGOGIQUE POSSIBLE

AUX PROBLEMES LIES A L'EVALUATION DES FORMATIONS ?
-----1 - LE CONTROLE CONTINU, C'EST QUOI ?

C'est une organisation de l'évaluation répartie sur toute la durée de la formation, de telle sorte que la décision d'attribuer ou non un diplôme à un élève ne repose pas exclusivement sur les seuls résultats obtenus à des épreuves passées à l'issue de la formation et appréciés par des examinateurs qui ne connaissent du candidat que sa prestation instantanée.

Le contrôle continu est fait par les formateurs eux-mêmes : à l'inverse de l'examen qui est évaluation externe, c'est une évaluation interne.

2 - LE CONTROLE CONTINU, POURQUOI ?

Tout d'abord pour limiter les aléas de l'examen et les effets psychologiques afférents, et prendre en compte le candidat dans son évolution au cours de la formation et pas seulement dans l'aspect très limité d'une seule épreuve.

Le contrôle continu permet de varier les types d'épreuves d'évaluation et les objectifs pris en compte pour définir un profil de l'élève.

Expérience faite, il présente incontestablement, sur le plan pédagogique, des aspects positifs : il valorise également toutes les disciplines ; il favorise un travail régulier de l'élève : il permet de prendre en compte différents modes d'expression (écrit-oral ; travaux pratiques ; travaux personnels) ; il permet de suivre l'évolution de l'élève et de mettre en place un enseignement de soutien adapté ; il allège l'examen final.

3 - LE CONTROLE CONTINU, COMMENT ?

Le contrôle continu n'est pas la multiplication au cours de l'année de petits examens partiels (comme il l'est devenu à l'Université), engendrant un bachotage continu. C'est l'observation continue du travail de l'élève par les enseignants avec des types d'épreuves adaptées aux objectifs énoncés dans le projet éducatif correspondant.

Dans la mesure où les diplômes sont nationaux, fonder la délivrance de ces diplômes sur le seul contrôle continu suppose des concertations et des procédures de modérations réelles entre jurys différents.

Dans l'enseignement agricole, le contrôle continu, avec résultats pris en compte pour la délivrance du diplôme, a été expérimenté dans deux filières :

- le Brevet de Technicien Supérieur Agricole, Protection de la Nature
- la formation des Chefs d'exploitations agricoles niveaux B.E.P.A. et B.T.A.O. Expérimentation FoCEA.

Avec des intentions identiques, les deux expérimentations ont débouché sur des pratiques différentes, des pondérations différentes, les particularités résultant, pour l'essentiel, du mode de construction retenue pour chaque formation.

Dans FoCEA. Le diplôme résulte pour 50 % du Contrôle Continu, pour 50 % de l'examen final.

Dans le B.T.S., Protection de la Nature. Le diplôme résulte pour 40 % du Contrôle Continu, pour 60 % de l'examen final.

Dans FoCEA, Le contrôle continu est disciplinaire, chaque discipline étant affecté du coefficient 1.

Dans le B.T.S., Protection de la Nature, le contrôle continu est disciplinaire (chaque discipline étant affecté du coefficient 1 ou 2) et thématique (l'organisation de la formation reposant sur des thèmes).

Dans FoCEA et dans le B.T.S. "Protection de la Nature", l'examen final se compose d'épreuves de synthèses pluridisciplinaires dont les finalités sont caractéristiques de l'option. Dans les deux cas, la soutenance du rapport de stage est une des épreuves. Dans les deux cas, le contrôle continu est réalisé par les enseignants eux-mêmes sous la responsabilité d'un jury permanent.

Le projet B.T.S. T.A.G.E. par Unités de Valeur, non expérimenté, fait jouer au Contrôle Continu un rôle différent, d'acquisition de modules contribuant à l'obtention d'Unités de Valeur sur décision d'un Jury; ne peuvent se présenter à l'épreuve de synthèse finale, s'appuyant sur le rapport de stage, que les élèves ayant obtenu les Unités de Valeur.

OU SE RENSEIGNER !

- Au Lycée Agricole de Neuvic, pour l'expérimentation B.T.S. "Protection de la nature
- Aux L.E.P.A. de Pontivy, de Saint Yrieix, d'Ondes, de Belleville/Saône, de Vire ; aux C.F.P.A.J. de Verdun et de Semur en Auxois ; aux L.A. de la Côte Saint André, de la Motte Servolex, de Besançon pour l'expérimentation FoCEA
- Aux Lycées Agricoles de Roanne, Toulouse, Brie Comte Robert, Yvetot, pour le projet B.T.S. T.A.G.E. par Unité de Valeur.
- Voir également :

KETELE (J.N. de) : Observer pour éduquer - Bern. Pilang - 1980
SCHWARTZ (B.) : L'éducation demain
SCHWARTZ (B.) : Pour une autre école
LANDSHEERE (G. de) : Evaluation continue et examens - Bruxelles Paris - Labor Nathan - 1980 (5e éd.)

LES UNITES CAPITALISABLES
L'EVALUATION DANS LES UNITES DE CONTROLE CAPITALISABLES
PARTIE INTEGRANTE DE LA FORMATION ?

Avant toute lecture de cette fiche, il est indispensable de s'approprier la fiche "Programme : V. 6" se rapportant aux unités capitalisables.

EVALUATION PAR UNITES CAPITALISABLES (U.C.)

Rappelons que tout système de formation se compose de deux éléments : un processus pédagogique et un dispositif de validation - étroitement interdépendants - de surcroît.

La formation par U.C. :

- Permet l'atteinte d'objectifs du formé après négociation.
- Tient compte des acquis de l'apprenant à l'entrée par positionnement initial (Pré-requis et pré-acquis).
- Privilégie les procédures d'individualisation et le choix d'itinéraires de formation adaptés à chacun.
- Favorise les validations par étapes (positionnements intermédiaires, arrêts, réorientations, entrées et sorties périodiques).
- S'adapte aux dispositifs institutionnels (diversité des rythmes, temps plein ou partiel...).
- Nécessite contrôle continu et acquisition globale des compétences.

N.B. : Contre le risque de parcellisation, la formation des formateurs est, tout comme celle du jury qui en garantit la globalité, importante et indispensable.

I - L'UNITE DE CONTROLE CAPITALISABLE

Elle forme un tout à un niveau et dans un domaine donné. Définie, non par sa durée ou par un programme, elle traduit les objectifs à atteindre en termes opératoires. C'est-à-dire qu'elle indique en fin d'un parcours le comportement attendu d'un apprenant devenu autonome. Ce comportement formulé en termes opératoires "d'être capable de" indique :

- 1) le niveau de compétences atteint,
- 2) la situation dans laquelle ce comportement est mis en oeuvre,
- 3) le niveau et les conditions d'exigence de la performance.

L'objectif premier de la formation est de permettre à ceux auxquels elle est destinée, non pas d'apprendre des corps de connaissances constitués mais, face à un problème donné, d'élaborer le savoir pertinent à la solution de ce problème.

Les unités s'organisent à l'intérieur de VI domaines :

- domaine technologique et professionnel U.1
- domaine mathématique U.2
- domaine scientifique U.3
- domaine expression communication U.4
- domaine connaissance du monde actuel U.5
- domaine langues U.6

Se reporter à la fiche V. 6 pour les caractéristiques détaillées de l'U.C. en n'oubliant jamais :

"UNITE CAPITALISABLE" n'est pas "UNITE DE VALEUR"

II - OBJET ET ROLES DE L'EVALUATION

Dans ce contexte, l'évaluation a pour objet de permettre :

- a) à l'apprenant de se situer par rapport aux objectifs de la formation (apprentissage de l'autonomie) et de prendre en charge sa formation.
- b) la "communication" formateur-formé...
- c) au formateur de mettre en oeuvre des critères susceptibles d'apprécier le degré d'acquisition d'une compétence.

Ses rôles sont alors précis et elle est formative :

- 1) rôle de pronostic : l'apprenant est-il pourvu des potentialités intellectuelles, caractérielles, et des savoirs, savoir-faire pour aborder un nouveau cycle de formation.
- 2) rôle de jaugeage :
 - contrôle des acquisitions.
 - évaluation du progrès.
 - situation de l'apprenant à un moment donné.
- 3) rôle de diagnostic : où se situent les blocages ?

III - LA MISE EN OEUVRE DE L'EVALUATION DANS UN SYSTEME D'UNITES CAPITALISABLES

- Suivi analytique : quel que soit le domaine, la formation porte sur la gestion de situations concrètes.

Chaque situation s'accompagne d'une fiche d'analyse décrivant le comportement attendu (aptitudes ou capacités mises en oeuvre), les performances attendues, celles constatées, le degré d'autonomie réalisé et le niveau de compétence atteint. La gestion de cette fiche se fait en co-évaluation par le formateur et l'apprenant ; la codification de cette fiche se traduit sous la forme binaire de maîtrise ou non.

- Suivi synthétique : afin de concrétiser un profil d'acquisition, il est nécessaire de rassembler toutes les observations analytiques sur des fiches de synthèse qui par rapport à un niveau de compétence, (être capable de) et dans un domaine donné situe l'apprenant tout au long de son cursus de formation.

- Dossier de formation : ces suivis de la formation constituent un dossier qui devient transmissible lorsqu'une évaluation sommative (reconnaissance d'un niveau atteint) est effectuée par une instance institutionnelle (jury).

IV - LES REFERENTIELS

Dans les "Unités de Contrôle Capitalisables", l'évaluation implique une description qualitative et quantitative des comportements, c'est-à-dire l'établissement de critères clairement identifiables et quantifiables. C'est le contenu et l'objet des documents appelés :

- référentiel des unités d'un domaine
- référentiel d'un diplôme

c'est à partir des référentiels que sont élaborées les unités de formation (apprentissage - soutien...).

V - UNITES CAPITALISABLES ET MODES D'ACQUISITION

Pour un diplôme donné, il n'y a pas un seul système formation et un seul mode d'acquisition possible mais :

- des systèmes de "modules" ou "unités de formation" organisés de telle façon qu'ils prennent en compte les situations de formation :
 - temps plein - temps partiel
 - formation initiale (apprentissage et soutien)
 - perfectionnement
 - formation alternée
 - formation pour adultes...
- des modes d'acquisition :
 - contrôle continu
 - contrôle ponctuel final et global
 - contrôles ponctuels échelonnés

OU SE RENSEIGNER ?

- à l'I.N.R.A.P. recherche Unités Capitalisables
- à l'Inspection de l'Enseignement Technique
- à la Délégation Académique à la Formation Continue (D.A.F.C.O.) au siège de chaque Rectorat

DOMAINE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

PROGRESSION DANS L'AUTONOMIE

NIVEAUX DE COMPETENCES : FILIERES ANALYSEES : EXPLOITANT AGRICOLE
HORTICULTURE

